

## Les agents des Crèches et haltes-garderies Dans la tourmente

Force ouvrière appelle à une journée de mobilisation, d'action et de grève le **jeudi 6 octobre 2022**. Un préavis de grève sera déposé afin que les agents puissent soutenir localement ce mouvement.

Pour force ouvrière, les agents du secteur de la petite enfance sont en grande difficultés, les conditions de travail et de prise en charges des enfants ne cessent de se dégrader. Aujourd'hui, le gouvernement a mis en place la réforme des modes d'accueil. Mesure après mesure, les gouvernements successifs ont dégradé les conditions d'accueil des enfants et alimenté la pénurie de professionnel(les). Le 29 juillet 2022, un arrêté autorise désormais le recours à 15% de personnel non qualifié dans les structures d'accueil de jeunes enfants, au détriment du bien-être et de la sécurité des enfants. Cette disposition s'ajoute à celle déjà existante de l'intégration des apprentis dans le taux d'encadrement. Les salariés, déjà au bout du rouleau et en sous-effectif chronique, doivent accompagner ce personnel non qualifié tout en assurant l'encadrement des enfants.

Le manque de considération de la part de certains employeurs locaux et du ministère détériore gravement ce secteur en charge de l'accueil des jeunes enfants.

**Force ouvrière exige des actes et de nouvelles perspectives pour ces agents ! Il nous faut une véritable reconnaissance des personnels et des engagements clairs à la hauteur des enjeux !**

**FO revendique notamment les moyens en personnels suffisant pour garantir l'accueil et la sécurité des jeunes enfants au sein des structures, l'augmentation générale des salaires des agents et l'extension du CTI à tout le secteur de la petite enfance.**

**Force Ouvrière appelle donc les agents des crèches et haltes-garderies à la mobilisation et à participer au débrayage.**